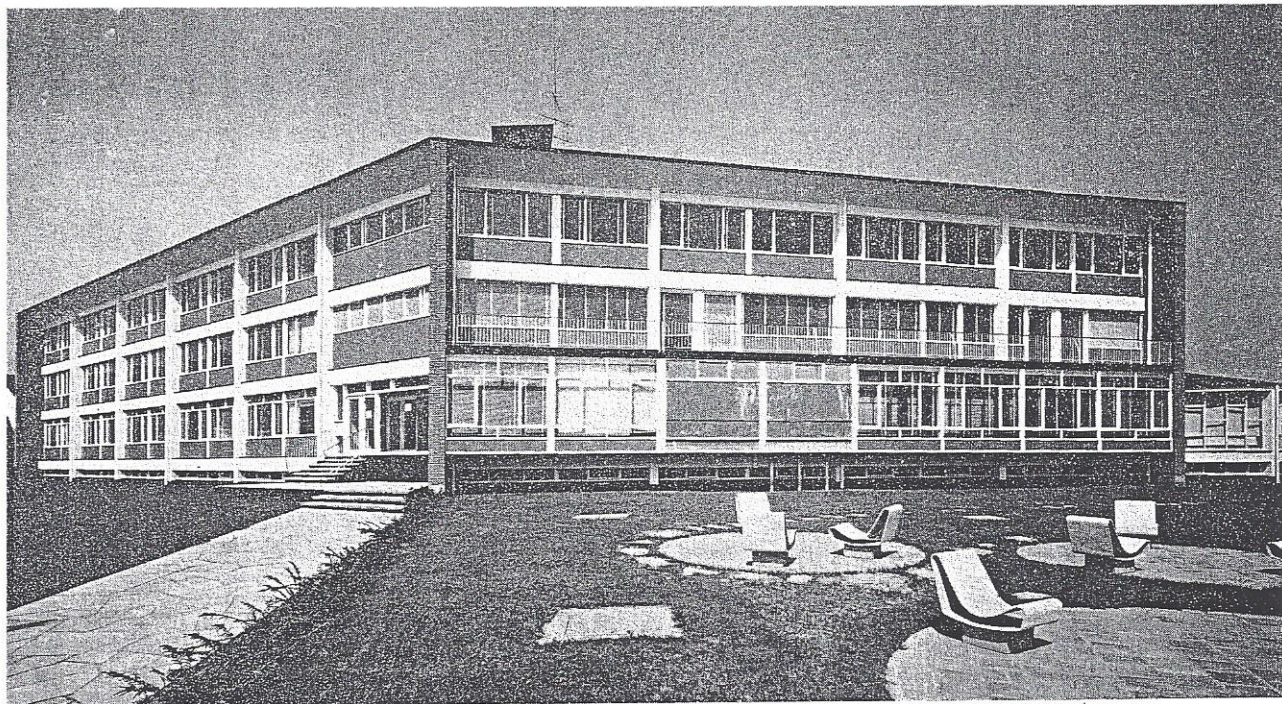


Mons.

*Le dessin, mou, avril 1962.*



Façade d'entrée principale Sud-Ouest. A l'avant-plan, terrasse de repos de plein air.

## LE HOME POUR VIEILLARDS DE HORNU (HAINAUT)

ARCHITECTE : HENRY GUCHEZ

Aux « Journées Internationales des Architectes », à Charleroi, un orateur, homme de métier, constatait la difficulté d'accorder les programmes des établissements de destination sociale, fréquemment en retrait sur le progrès technique et les vues nettement progressistes des architectes modernes. Il faisait également état de la peur des responsabilités dont tant de fonctionnaires sont accablés en secret, peur qui leur fait craindre les innovations et les pousse à défendre aigrement des conceptions parfois étriquées ou vicieuses. Tout en laissant le plus possible aux architectes la responsabilité de l'erreur.

Nous avons fréquemment connaissance de conflits entre architectes et fonctionnaires. Il est plutôt rare que l'un de ceux-ci reconnaisse quelque tort. On comprend pourquoi Edouard Herriot, qui fut plusieurs fois ministre, nommait les fonctionnaires « les nouveaux féodaux ».

Le présent *Hôte pour vieillards* fut lui aussi l'objet d'un conflit qui heureusement s'est dénoué à l'avantage de l'architecte, l'honnête Henri Guchez.

Comme d'habitude plusieurs avant-projets furent discutés dans les services du Ministère de la Santé Publique. Il y eut des moments où l'ambiance était à l'orage, l'architecte proposant des solutions qui ne tenaient pas compte de certaines dispositions demandées, appliquées ailleurs et considérées comme valables.

Par exemple, le programme demandait un couloir central avec chambres des deux côtés, et l'architecte voulait le dégagement latéral de chambres alignées d'un seul côté. Le programme, d'ailleurs, compliquait le plan par la non-incorporation de tous les services à l'intérieur d'un unique volume. Le type de construction demandé, préfabriqué et entièrement en bois, n'offrait pas de suffisantes garanties de solidité et

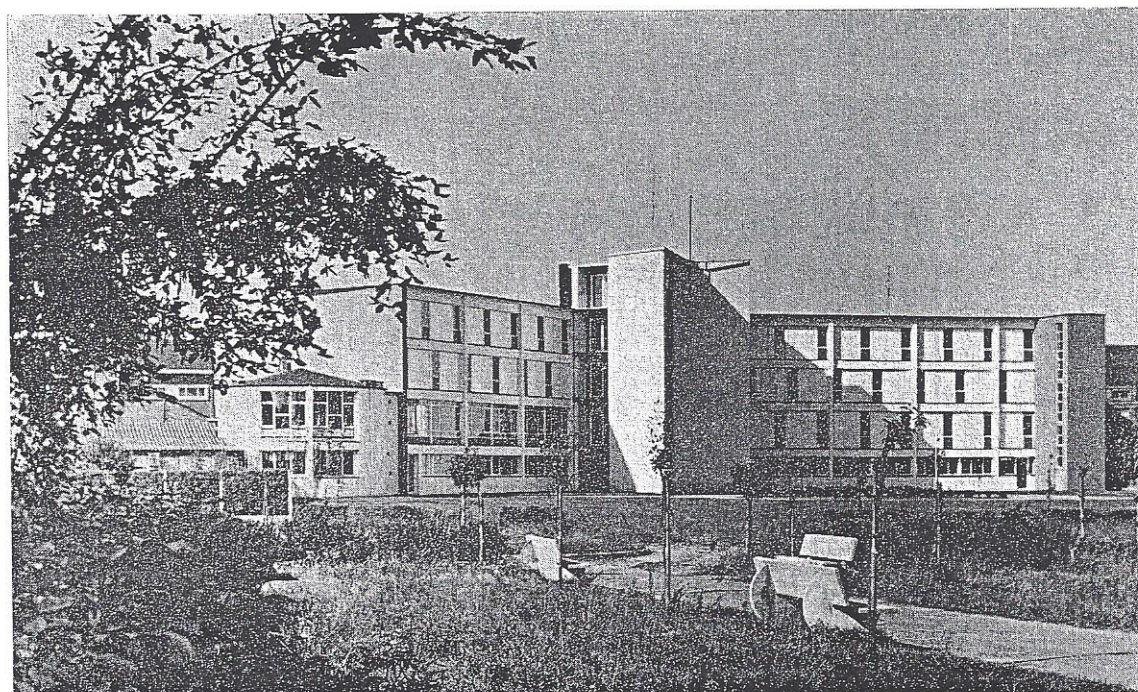
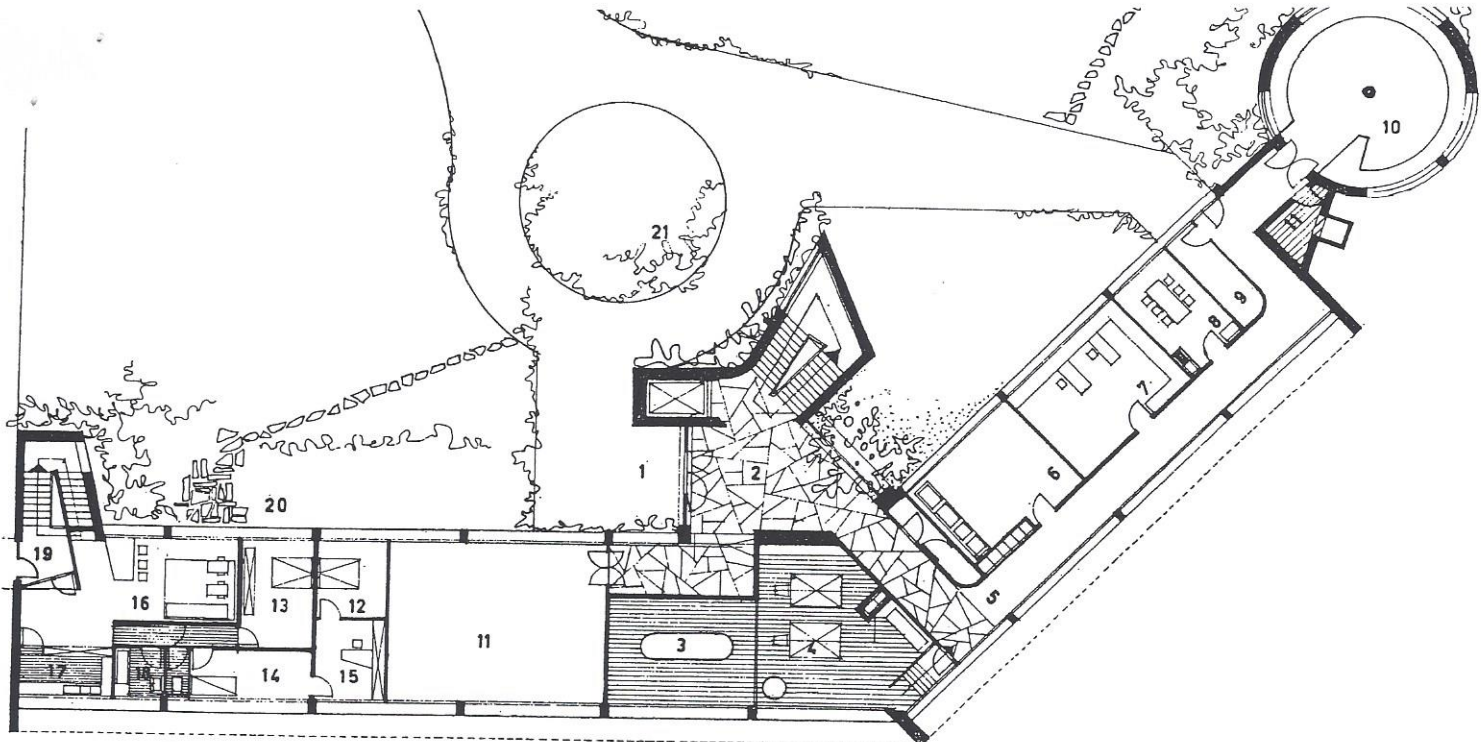


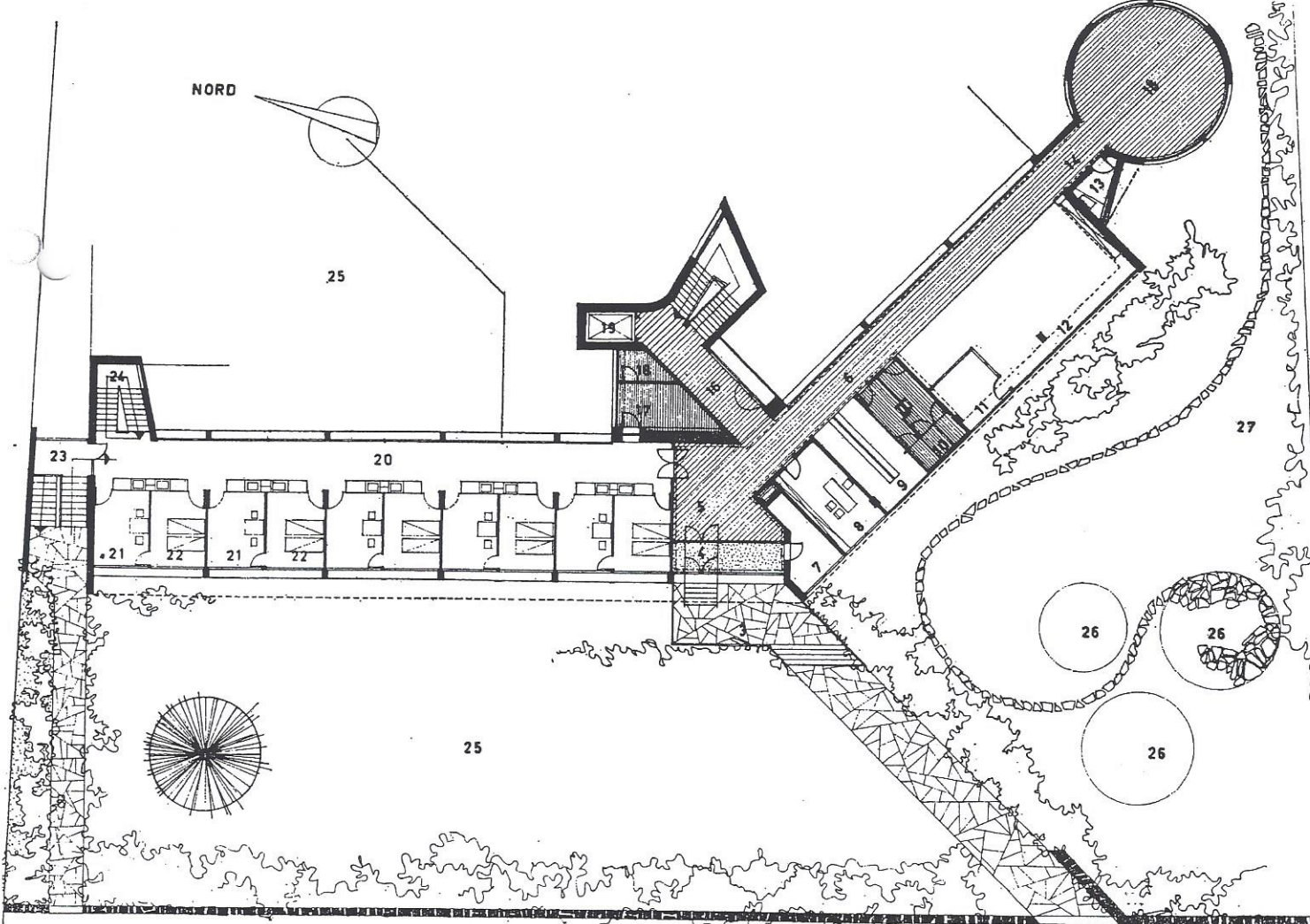
Photo Paul Hardy, Mons.

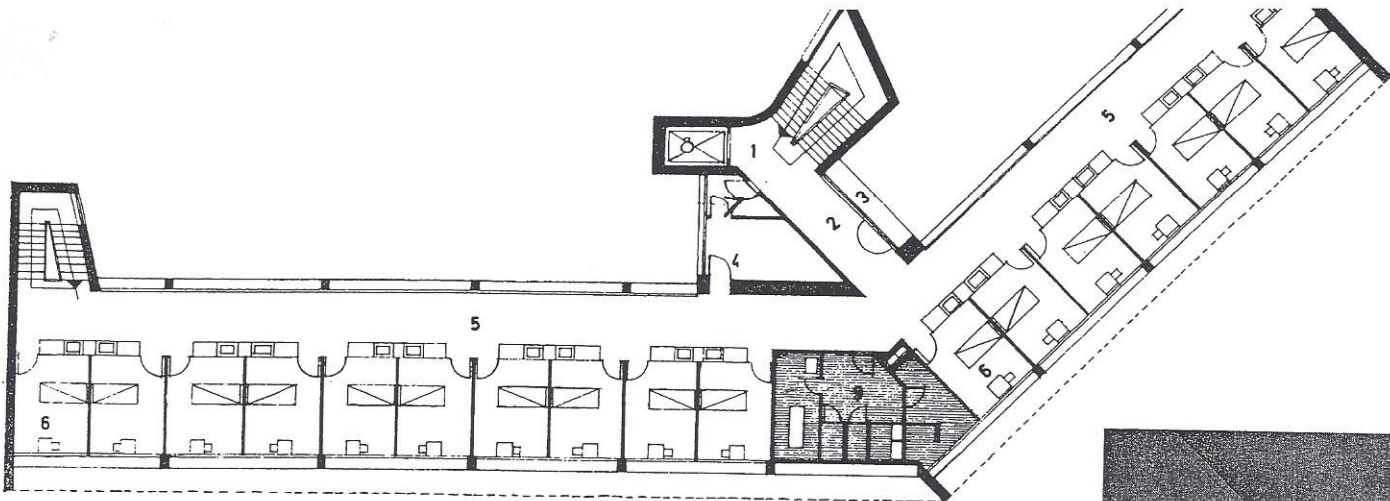
Façade Nord-Est. — Vue du parc arrière. A l'avant-plan, parc réservé à la cité d'habitations à bon marché.



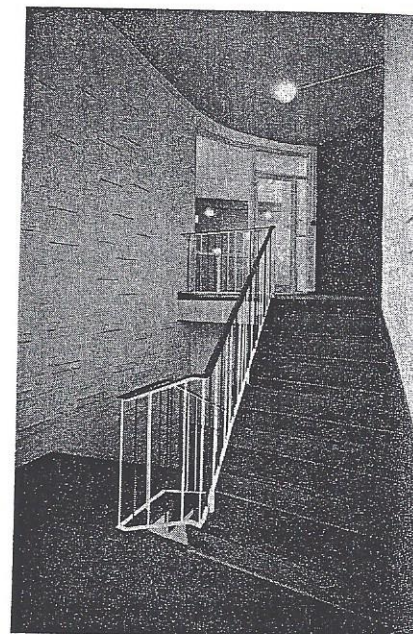
Plan des sous-sols : 1 - Entrée service ; 2 - Hall accueil service ; 3 - Soute à combustibles ; 4 - Chaufferie ; 5 - Couloir dégagement ; 6 - Installation de la plomberie ; 7 - Locaux couture et repassage ; 8 - Restaurant du personnel avec équipement (évier, armoire sous évier, lavabo toilette) ; 9 - Economat ; 10 - Cuisine avec équipement monte-plats ; 11 - Locaux cave et réserve. — Appartements de la Directrice : 12 - 13 - 14 - Chambres ; 15 - Bureau ; 16 - Living - coin des repas ; 17 - Cuisine ; 18 - Installations bains et installations sanitaires ; 19 - Hall entrée avec accès direct aux divers étages par escalier de service ; 20 - Jardin d'agrément ; 21 - Plantation d'azalées.

Plan du rez-de-chaussée : 1 - Entrée principale ; 2 - Entrée appartement Directrice et appartements vieux ménages ; 3 - Terrasse d'accueil ; 4 - Sas ; 5 - Hall d'accueil ; 6 - Aire de dégagement ; 7 - Parloir ; 8 - Bureau de la Directrice ; 9 - Vestiaire hommes et femmes ; 10 - Sanitaires hommes et femmes ; 11 - Local pour fumeurs, totalement vitré ; 12 - Salle de séjour - salon ; 13 - Local coiffeur ; 14 - Entrée restaurant ; 15 - Restaurant ; 16 - Couloir de circulation ; 17 - Sanitaires vieux ménages ; 18 - Installation douches vieux ménages ; 19 - Ascenseur monte-malades ; 20 - Couloir appartements vieux ménages ; 21 - Séjours vieux ménages ; 22 - Chambres à coucher vieux ménages ; 23 - Dalle balcon ; 24 - Escalier de service et de secours ; 25 - Parc (pelouses et plantations diverses) ; 26 - Terrasse de repos avec aménagement pour jeux divers ; 27 - Accès au parc, façade arrière.





Plan d'étage-type : 1 - 2 - Hall d'accueil et dégagement ; 5 - Terrasse servant de ventilation pour les literies ; 4 - Lingerie (réserve couvertures, etc.) ; 5 - Couloir ; 6 - Chambre individuelle (1 étage hommes - 1 étage femmes) ; 7 - Débarras pour entreposage du matériel de nettoyage ; 8 - Ascenseur ; 9 - Installation sanitaire comprenant : salle de bains, douche, w.c., urinoirs. — Architecte : Henry Guchez.



Vue dans l'escalier central.  
Photo Frères Némérin.

de durée. Il coûterait plus cher qu'une construction traditionnelle améliorée.

Visiblement l'aspect humain avait été négligé. L'application de certains critères ne pouvait faire progresser la technique ni l'esthétique de ce type de construction.

Le couloir central manque d'ambiance. Il est généralement sombre et de ce fait rébarbatif. De plus, la double orientation des chambres nuit à la moitié d'entr'elles. Prospect intéressant d'un côté, plus mauvais de l'autre. Et considérons que souvent on demande des constructions lourdes prévoyant l'emploi de matériaux coûteux, répondant à une conception encore enracinée du « monumental », bien opposé à une vision réaliste d'une institution communautaire.

Heureusement tous les fonctionnaires n'étaient pas nécessairement contre l'application des principes défendus par Guchez. Certains eurent le courage de défendre son projet pour que celui-ci trouve un véritable aboutissement. Ainsi, après de nombreux échanges de vues et autant d'escarmouches, il fut permis à l'architecte Guchez de tracer les plans définitifs, puis de procéder à la mise en chantier.

Les résultats furent concluants. Alors que le Ministère de la Santé Publique prévoyait une estimation de base de 250.000 francs par lit, le prix n'excédera pas 236.000 francs.

Il est clair que la recherche d'un parti architectural net, simple et ordonné, produisit un résultat méritant considération.

D'un point de vue général, on remarquera que l'architecte s'attacha à créer une impression d'hôtel et non pas d'hospice. De plus, Henri Guchez chercha à faire participer chaque volume architectural à la vie organique du Home.

Le plan fait état pratiquement de ce désir, puisqu'il prévoit des niveaux différents pour la section des hommes et la

section des femmes, pour les locaux de séjour en commun, le restaurant, etc.

En prévoyant certains dégagements et promenades pour accéder à divers services, l'architecte parvient à créer un mouvement humain qui anime heureusement la vaste bâtisse. Il sut aussi, dans les étages réservés au logement des vieillards, éviter le cloisonnement systématique des locaux et détacher les circulations verticales (escaliers et ascenseurs) des dégagements horizontaux, de manière à éviter le plus possible la diffusion des bruits de circulation dans les chambres réservées au repos.

Dans ces zones tampons, les locaux de débarras et lingerie sont intégrés et jouissent d'un accès direct de l'ascenseur ou de l'escalier. A chaque étage une terrasse prolonge le couloir reliant l'ascenseur et l'escalier au dégagement des chambres. Les terrasses sont situées à l'abri de la vue du côté de la

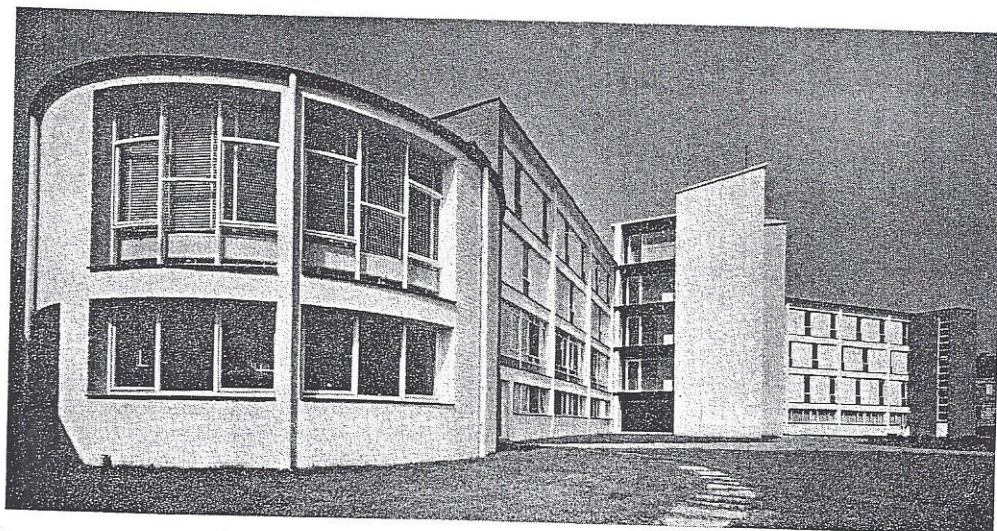


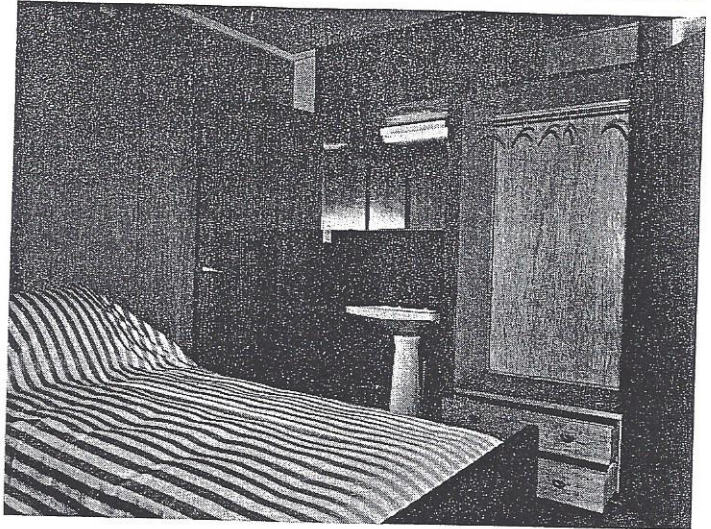
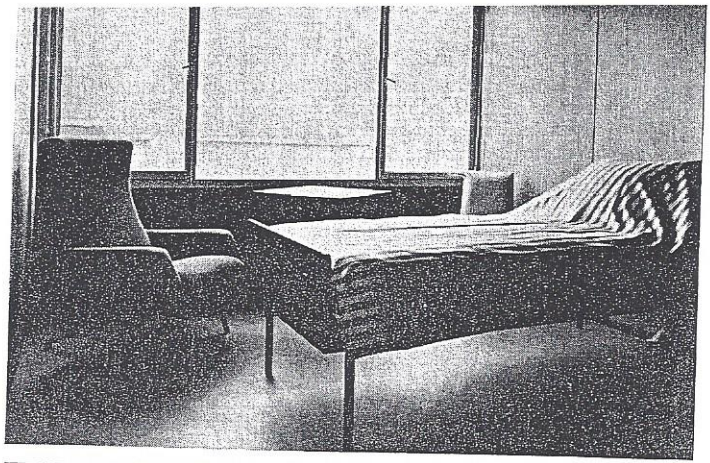
Photo Frères Némérin.

Façade arrière. A l'avant-plan, rotonde avec cuisine au rez-de-chaussée et restaurant à l'étage ; tour des escaliers et ascenseurs et terrasse de ventilation ; fenêtres équipées de ferrures Roto ouvrants et basculants.

Architecte : Henry Guchez.

Vue intérieure d'une chambre et vue intérieure de l'aménagement des placards séparant les couloirs des chambres.

Photo Hardy.



rue comme du côté de la façade. Elles favorisent la ventilation des lingeeries.

La superposition des installations sanitaires constituait une source d'économies tout en facilitant la réalisation technique et l'entretien des canalisations. A chaque niveau, les vieillards ont le choix entre l'usage de la baignoire ou de la douche. Les baignoires, encastrées dans le hourdis, occupent dans la salle de bains une position centrale. Cette disposition permet aux usagers une prise manuelle commode sur le pourtour entier de la baignoire. Les infirmières disposent d'un espace suffisant pour relever ou déposer le vieillard dans la cuve sans risquer de choc. Chaque local possède un pavé antidérapant, mettant fin aux redoutables chutes.

Le plafond est en bois languetté et démontable afin de permettre d'accéder aisément aux canalisations, si nombreuses dans de tels établissements.

On verra que la forme du terrain permet, grâce à ses dénivellations, de disposer de sous-sols largement éclairés vers le parc et donnant une lumière diffuse mais suffisante aux couloirs de distributions.

### SOLS.

En plus de l'appartement de la Directrice, lequel possède un accès particulier, on trouve à ce niveau les réserves, un atelier, les services du personnel comprenant vestiaire et restaurant, la buanderie, l'atelier de couture et repassage, l'économat voisinant la cuisine, la cave pour l'entreposage journalier, le local du chauffage situé au centre du bâtiment.

L'économat est proche de l'entrée des fournitures destinées à la cuisine. Celle-ci est disposée suivant une forme circulaire reconnue parfaite à l'usage et dont l'équipement moderne accroît les facilités.

Une entrée centrale de service est réservée au personnel, le service d'entretien et la livraison des fournitures de toutes natures. Elle s'ouvre sur une voie adjacente à la rue principale où se trouve l'entrée destinée aux pensionnaires du Home et au personnel des cadres. Une communication directe existe entre l'appartement de la Directrice et les services hospitaliers, afin de faire face rapidement à tout appel nocturne lancé par les pensionnaires.

### REZ-DE-CHAUSSÉE.

Une entrée spéciale est prévue pour les *vieux ménages* but d'éviter des contacts fréquents entre les couples et les personnes seules. La raison est psychologique.

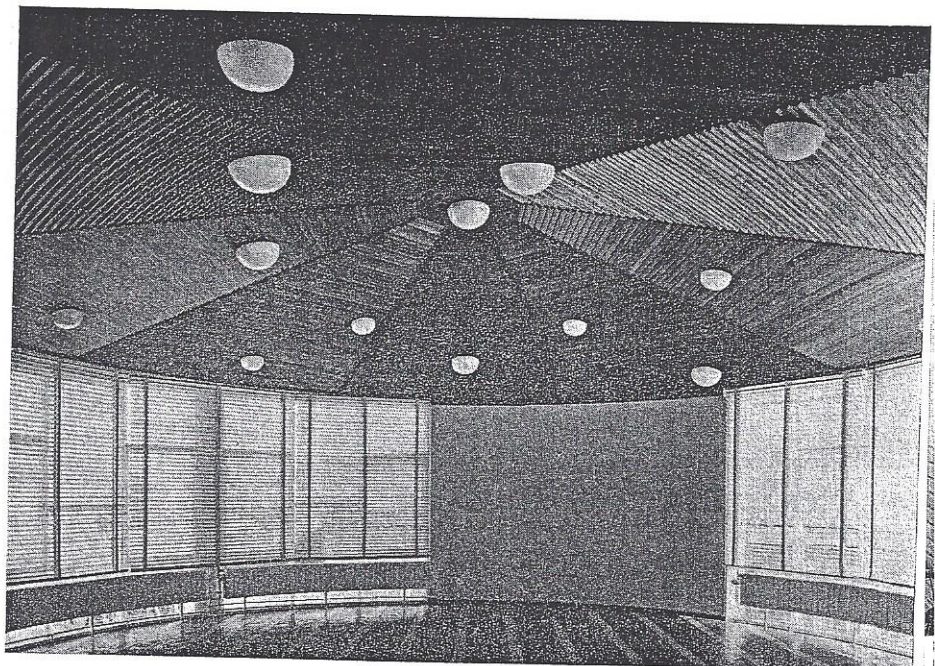
Chaque pensionnaire vivant seul dispose d'un logement de deux pièces : une chambre et une pièce de séjour. Il bénéficie, évidemment, de l'usage de tous les services collectifs : repas au restaurant, séjour dans la salle commune pour la conversation, la lecture, les jeux, la radio et la télévision. La bibliothèque, la loge du coiffeur, etc., sont à la disposition de tous.

Du hall d'accueil, spacieux et d'ambiance calme, on accède de plain pied au parloir, au bureau de la direction, placé en vigie afin de permettre le contrôle, aux vestiaires et sanitaires dont l'équipement est complet. Un coin ventilé est réservé aux fumeurs. N'oublions pas le contact direct avec la terrasse.

La vue des salons est dirigée sur les deux façades, côté rue et côté parc bordant une cité de deux cents logements.

(Suite à la page 134)

Photo des Frères Némerlin.



Vue de restaurant. Le mur plein du fond est réservé à la gaine anti-plats venant de la cuisine.